

trée par la Direction de la pêche et de la chasse, qui exploite plusieurs établissements de trutticulture et postes de récolte des œufs pour fins de repeuplement.

La Direction collabore étroitement aux travaux de l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada. La recherche biologique sur les espèces de mollusques et de crustacés dont l'exploitation relève de la province, particulièrement les huîtres et les palourdes, de même que les plantes marines, est maintenant effectuée par l'Office des recherches sur les pêcheries du Canada à la Station de biologie du Pacifique, située à Nanaïmo (C.-B.), en vertu d'un accord entre les autorités fédérale et provinciale. Ces recherches visent à encourager l'industrie à améliorer ses produits tout en réduisant ses frais et à permettre à la Direction de la pêche de commerce de réglementer les pêches de diverses espèces afin d'assurer une production maximum et continue.

Section 3.—Statistique de la pêche

L'exposé relatif à la pêche commerciale et à l'écoulement des prises, Section 1, page 658-661, concerne l'année 1963 et renferme les chiffres estimatifs se rapportant à cette année-là. Toutefois, au moment de préparer le présent chapitre, les plus récentes données statistiques détaillées dont on disposait à l'égard de l'industrie primaire et à l'égard de l'industrie du poisson étaient celles de 1962, qui figurent dans les sous-sections ci-après.

Sous-section 1.—Production primaire

Les pêcheurs de la côte atlantique ont connu une année très prospère en 1962; en effet, leurs apports ont atteint la valeur de \$68,373,000. Ce chiffre représente un accroissement de 15.9 p. 100 sur 1961 (\$59,004,000) et de 28.6 p. 100 sur la moyenne de la décennie 1952-1961 (\$53,159,000). Le homard reste l'espèce qui a le plus de valeur et, à lui seul, il a rapporté \$19,781,000 et la morue, \$18,904,000; de son côté, l'aiglefin a assuré aux pêcheurs \$4,869,000 et les pétoncles, \$4,524,000.

La recette des pêcheurs de Terre-Neuve a touché elle aussi un niveau sans précédent grâce à une prise estimée à \$17,454,000. La pêche a été bonne tant sur les bancs que dans les eaux côtières. La prise de morue au large de la partie sud-ouest de la province, aussi bien par les petits bateaux que par les trappes, a presque été un record. La demande des filets et de blocs de morue congelée, surtout aux États-Unis, a continué de s'accroître. La production de filets et de blocs congelés, dont plus de la moitié était de la morue, a touché 72,179,000 livres d'une valeur de \$16,780,000.

Bien que la prise totale en Nouvelle-Écosse ait été inférieure à l'année précédente, la recette des pêcheurs en 1962 a touché le niveau sans précédent de \$32,062,000, soit un accroissement de 16 p. 100 sur 1961. Le homard est demeuré la principale source de revenu et les apports de l'espèce ont été de 20,004,000 livres d'une valeur de \$9,786,000. Par ordre d'importance, les principales sources de revenu ont été les pétoncles, 13,373,000 livres évaluées à \$4,492,000; la morue, 95,920,000 livres évaluées à \$4,043,000 et l'aiglefin, 71,426,000 livres évaluées à \$3,573,000. Au Nouveau-Brunswick, le homard est aussi l'espèce qui rapporte le plus aux pêcheurs. En 1962, des débarquements de 9,355,000 livres ont donné \$3,891,000. Bien que la prise ait été légèrement inférieure à celle de 1961, la hausse des valeurs unitaires a assuré aux pêcheurs une recette totale plus élevée. Les apports de hareng, bien que près du double de ceux de 1961, sont restés tout de même bien inférieurs aux niveaux de 1959 et de 1960. La prise de 1962 (106,520,000 livres) avait une valeur de \$1,740,000. La morue, qui occupe le troisième rang quant à l'importance, a rapporté \$1,456,000 pour les 40,871,000 livres qui ont été mises à terre. La quantité aussi bien que la valeur ont été supérieures à la moyenne quinquennale de 1957-1961 (37,870,000 livres évaluées à \$1,115,700). Les pêcheurs de l'Île-du-Prince-Édouard ont touché un peu plus pour leur travail de 1962 qu'ils n'avaient reçu pour celui de l'année précédente; la prise totale a été évaluée à \$4,649,000, en comparaison de \$4,489,000 en 1961. Dans le total de 1962, le homard est intervenu pour 69 p. 100.